

# Conseil municipal du 11 Avril 2022

## **Etaient présents :**

André Brivadis, Fabien Blanchefort, Stéphane Gibert, Olivier Marion, Armelle Savinel, Bernard Vialaneix, Gérard Specel, Pierre Philippon, Thierry Faivre, Pascale Sciortino, Yannick Laverroux

**Absent :** Stéphane Wenger

## **Pouvoir :**

Paul Philbée donne son pouvoir à Stéphane Gibert

**Secrétaire de séance :** Pascale Sciortino

Monsieur le Maire a ouvert la séance à 20h15

### **1) Vote CA et CG Centre de loisirs**

Yannick Laverroux présente le compte de gestion et compte administratif 2021 de l'ALSH.

- Fonctionnement Dépenses : 181 289,01 €
- Fonctionnement Recettes : 187 194,06 €
- Investissement Dépenses 688,99 €
- Investissement Recettes : 2274,50 €

André BRIVADIS Maire sort pour le vote  
Vote 11 voix « pour »

### **2) Affectation de résultat 2021 ALSH**

Le résultat à prendre en compte pour 2021 s'élève à 31 448.73 €  
Ce résultat sera reporté en section de fonctionnement au BP 2022  
Vote 12 voix « pour »

### **3) Vote des Budgets par Chapitre**

Les budgets principal et annexes 2022 seront votés au Chapitre  
Vote 12 voix « pour »

### **4) Budget ALH 2022**

Yannick Laverroux présente le budget équilibré pour 2022 :

- Fonctionnement : 219 044,49 €
- Investissement : 8 485,51 €

Vote 12 voix « pour »

#### **5) Affectation de résultat 2021 Caisse des écoles**

Fabien Blanchefort présente l'affectation du résultat :  
Le résultat à prendre en compte pour 2021 s'élève à 1713.11 €  
Ce résultat sera reporté en section de fonctionnement au BP 2022  
Vote 12 voix « pour »

#### **6) Budget Caisse des écoles 2022**

Fabien BLANCHEFORT présente le budget équilibré pour 2022 :

- Fonctionnement Dépenses : 4 263,11 €
- Fonctionnement Recettes : 4 263,11 €

Vote 12 voix « pour »

#### **7) Affectation de résultat 2021 Budget principal**

Fabien Blanchefort présente l'affectation du résultat :  
Le résultat à prendre en compte pour 2021 s'élève à 614 504 ,00 € en fonctionnement  
Et 312 409,00€ en investissement.  
375 448,89 € seront reportés en section de fonctionnement au BP 2022

Vote 12 voix « pour »

#### **8) Budget principal 2022**

Fabien BLANCHEFORT présente le budget principal de la commune équilibré pour 2022 :

- Fonctionnement : 1 777 170,11 €
- Investissement : 2 464 103,89 €

Le projet de travaux du regroupement de l'école ont été intégralement intégrés au budget, ainsi que les restes à réaliser de l'Avenue de la Gare.

Les travaux de l'appartement à créer dans le bâtiment de l'Admr sont intégrés comme travaux en Régie au compte 60631 en dépenses de fonctionnement.

Le compte 60628 a été réservé pour les dépenses liées à l'achat de sel, gravier.

Vote 9 voix « pour », 1 voix « contre », 2 « abstentions »

#### **9) Contrats CEE**

Monsieur le Maire explique qu'il y a un seuil à ne pas dépasser par an pour des emplois saisonniers ou des remplacements.

Pour les postes en contrats d'engagement éducatif au centre de loisirs il faut déterminer le nombre de postes possibles maximum et fixer la rémunération.

Monsieur Philipon demande le ratio ETP/enfants accueillis

Monsieur le maire rappelle que ces emplois dérogent au droit du travail et sont réservés à l'encadrement des enfants en centre de loisirs.

Les postes et salaires suivants sont proposés par Yannick LAVERROUX :

- 2 pour les mercredis
- 5 pour les petites vacances scolaires et préparation petites vacances
- 15 pour les grandes vacances scolaires et préparation grandes vacances

- rémunération journalière :

- 6 fois le montant du smic horaire pour les titulaires du BAFA
- 6 fois le montant du smic horaire pour les stagiaires BAFA
- 6 fois le montant du smic horaire pour les non titulaire BAFA

Vote 10 voix « pour », 1 voix « contre », 1 voix « abstention »

### **10) Remplacement de la chaudière Bar du plan d'eau**

La chaudière au fioul fonctionne mal et consomme beaucoup.

Des demandes de devis sont en cours pour l'achat d'une nouvelle chaudière afin d'évaluer le coût de différentes possibilités. La décision sera prise en fonction de la solution la moins onéreuse. Il est encore autorisé d'installer des chaudières fioul, mais se pose la question de la disponibilité des pièces de rechange.

Décision prise de changer la chaudière, reste à déterminer la solution de remplacement, pas de vote.

### **11) Révision de la réglementation des boisements**

La réglementation en vigueur date de 2007 et n'est plus adaptée, le conseil départemental propose de réunir la commission afin de revoir la carte de reboisement et boisements, certains membres souhaitent faire partie de cette commission :

Mme SAVINEL, Mr PHILIPON, Mr VIALANEIX, Mr BRIVADIS ainsi que Mr GIBERT à titre d'agriculteur.

La question du coût pour la commune de cette opération est évoquée.

Vote à l'unanimité pour accepter la révision de la réglementation.

### **Questions diverses :**

#### **➤ Surveillance du Plan d'eau**

5 candidatures pour le poste.

2 réponses sont en attente de confirmation des candidats positive ou négative.

1 candidat disponible uniquement en juillet.

La question se pose de l'éventualité ou l'on n'aboutisse pas à un recrutement concret ?

➤ **Exposition autour du plan d'eau**

Une exposition photographique, autour du plan d'eau, sera installée par l'Agglomération du Puy-en-Velay (25 panneaux) .

➤ **Via Averna**

Inauguration prévue le 29 Mai, une partie du tracé reste à réaliser.

➤ **Recrutement régisseur du camping**

Mme FONZES habituellement régisseuse n'est pas disponible cet été, nous sommes à la recherche d'un candidat pour pourvoir ce poste.

➤ **Route du plan d'eau**

Il serait souhaitable de rénover cette route, mais elle n'a pas d'existence légale, un rdv est pris avec le Maire de Malvières pour évoquer la question.

➤ **Subvention amendes de police**

Il est proposé de poser des radars pédagogiques à l'entrée et la sortie du Bourg sur la D906 mais également au niveau du Village de la Tour, car le site avec l'école, le centre de loisirs, le camping à une forte fréquentation de piétons.

Il faut prévoir de faire des devis notamment à l'UGAP.

Voir si un co-financement sécurité routière est possible.

Il faut demander l'accord au département pour la pose hors agglomération.

➤ **Bibliothèque**

Tous les élus sont d'accord pour son déménagement au-dessus des ateliers municipaux. Actuellement elle se trouve dans une pièce de la mairie trop exiguë.

➤ **Promenade à poney autour du plan d'eau**

La sellerie et le terrain loué à Justine Causse vont accueillir une activité de balade à Poney, afin de participer à la location du terrain une demande d'aide est formulée à la mairie, Yannick Laverroux propose qu'elle s'adresse à la cagnotte solidaire.

➤ **Retour sur la réunion avec le service transport de l'Agglo**

- La voiture électrique de la Chaise-Dieu est la plus utilisée du département.
- La ligne Ambert/Lcd/Le Puy le contrat avec le département du Puy de Dôme n'est pas reconduit, l'agglomération ne peut pas le reprendre car hors périmètre, il est question que la Région le fasse circuler.
- La ligne Estivareilles/Lcd va s'arrêter à Craponne, car dangereuse entre Jullianges et Sembadel. Une demande est formulée par Monsieur le Maire pour mettre en place un car venant jusqu'à la Chaise-Dieu.
- Demande est faite par monsieur le Maire pour faire installer des vélos électriques de l'Agglo Avenue de la Gare
- Ligne touristique Ambert/Lcd , les horaires ne sont pas compatibles avec 3 h nécessaires à la visite du site. Question est posée de la distance autour du quai relevant de la compétence d'Agrivap ? Il faut faire déblayer le local derrière la gare. Question est posée de la possibilité d'installer des toilettes vers la gare ?

➤ **Accueil des Ukrainiens**

L'ancienne maison Lejault achetée par la fondation Habitat Humanisme crée par Alain Meyrieux a été aménagée par des bénévoles afin d'accueillir des réfugiés Ukrainiens, 11 chambres sont à disposition, la fondation a fourni lit et frigos.

Il y a actuellement 275 Ukrainiens en Haute Loire et 1000 logements recensés, c'est la préfecture qui gère les affectations nous serons prévenus de leur arrivée

➤ **Mise à prix du Tremblant**

Stéphane Gibert évoque la mise à prix du Tremblant 75 000€, il propose que la commune le rachète et le rase, il faudrait évaluer le cout, Mr Philipon aimerait avoir l'avis d'un juriste sur la question.

➤ **Caniveau Rue Fongiraud**

Le caniveau central se dégrade, il faut l'avis de l'ABF avant de faire des travaux.

La séance est levée vers 22h30.